

276

6. 190-17

-- 5 --

COMMISSION chargée de l'examen de deux projets de lois
adoptés par la Chambre des Députés :

- 1^o Portant approbation de la **Convention** signée à Paris, le 14 juin 1898, pour la délimitation des possessions françaises de la Côte d'Ivoire, du Soudan et du Dahomey, et des colonies britanniques de la Côte d'Or et de Lagos, et des autres possessions britanniques à l'ouest du Niger, ainsi que pour la délimitation des possessions françaises et britanniques et des sphères d'influence des deux pays à l'est du Niger (N^o 124, année 1899);
- 2^o Portant approbation de la **Déclaration additionnelle** du 21 mars 1899 à la Convention franco-anglaise du 14 juin 1898. (N^o 125, année 1899.)

(Nommée le 18 mai 1899.)

MM.

1^{er} BUREAU : CABART-DANNEVILLE.

2^o — ÉDOUARD MILLAUD.

3^o — MONIS.

4^o — SIEGFRIED.

5^o — JULES GODIN.

6^o — OUVRIER.

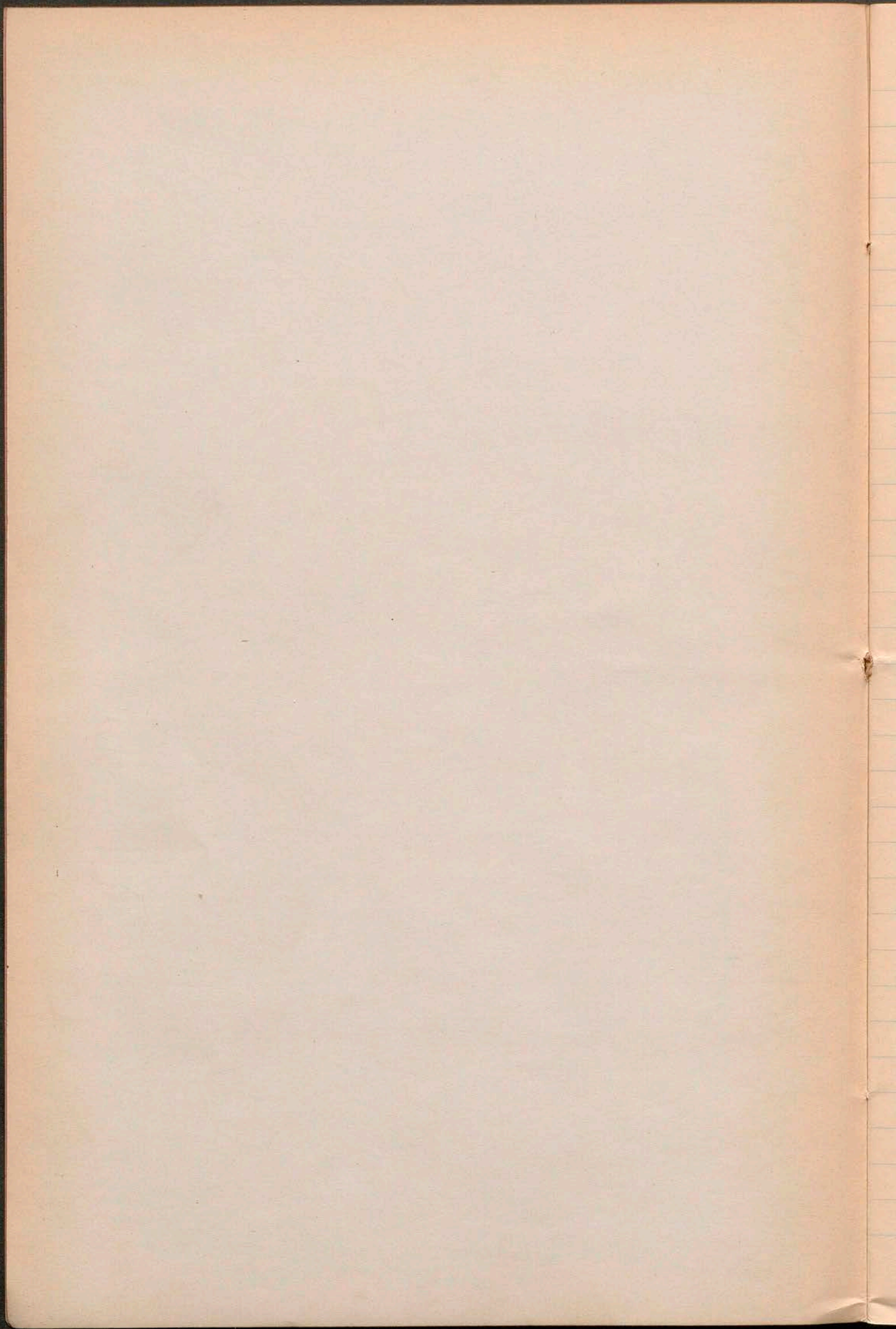
7^o — FRUCHIER.

8^o — COMTE D'AUNAY.

9^o — BERTHELOT.

Secrétaire

Président



1

Séance du 17 mai 1899

La séance est ouverte à 2^h.

Présents: M. M^{rs} Berthelot, Godin, Siegfried, Comte
d'Aunay, Ouvrier, Fuschier

Monsieur Berthelot est élu président et M^r Fuschier
secrétaire.

Monsieur le Ministre des affaires étrangères est introduit
et entend en ses explications sur les conventions du 14 juin 1898
et du 21 mars 1899.

Sont ensuite entendus en leurs observations M. M^{rs} Godin,
d'Aunay, Siegfried et Ouvrier.

Il est procédé à l'élection du rapporteur et M^r Siegfried
est élu à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 2^h 1/4.

Le secrétaire.

Siegfried

Le Président:

Berthelot

2

Séance du 2^e Mai 1899.

Séance ouverte à 2 heures

Monsieur Siegfried, rapporteur, lit son Rapport.

Heure approuvée par la Commission.

Séance des Ceux à 2 1/2 heures

Le Secrétaire
Jaurès

Le Président
M. Barthélemy

